



Avis d'appel public à la concurrence Commune d'Argentan

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Commune d'ARGENTAN
Correspondant : Monsieur Le Maire
Place du Docteur Couinaud – B.P. 60203
61 201 ARGENTAN Cedex
Tel : 02.33.36.40.00 / Télécopieur : 02.33.36.52.07
Courriel : affaires.generales@argentan.fr
Adresse internet : <http://www.argentan.fr>
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.synapse-ouest.com>

Objet du marché :

Marché public de prestations intellectuelles : Missions de contrôle technique et de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs dans le cadre de la conception et de la construction des 2 multi-accueil petite enfance à Argentan.

Caractéristiques principales :

Refus des variantes.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Le marché est conclu avec un opérateur économique unique ou avec un groupement.
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Voir le règlement de la consultation.

Critères de sélection des candidatures :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle, capacités économiques et financières et capacités techniques et professionnelles des candidats.
La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- valeur technique : 60 %;
- prix : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 26 octobre 2017 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires :

Une même entreprise peut répondre à un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Cependant, la personne physique (contrôleur) en charge de la mission CT ne peut être dédiée à la mission CSPS (coordonnateur), et inversement (cf. R4532-19 du code du travail).

Options - descriptions concernant les achats complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer un ou plusieurs marchés pour des prestations similaires en application de l'article 30-I-7° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les documents de la consultation sont consultables et téléchargeables gratuitement sur le site <http://www.synapse-ouest.com>.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot CT Provinces : Mission de contrôle technique pour le multi-accueil des Provinces

Lot CT Paty : Mission de contrôle technique pour le multi-accueil du Paty

Lot CSPA Provinces : Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs pour le multi-accueil des Provinces

Lot CSPA Paty : Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs pour le multi-accueil du Paty

Date d'envoi à la publication : 6 octobre 2017.